

# Rapport Financier

## 2025

# Sommaire

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2025 .....	3
2. VALORISATION DU BENEVOLAT .....	6
3. ANALYSE DES PRODUITS .....	7
4. ANALYSE DES CHARGES .....	12
5. RESULTAT ET EVOLUTION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS .....	14
6. ANNEXE .....	16

# Rapport financier

Suivant détail ci-dessous, le compte de résultat 2025 présente un total de produits de **280 209 €** pour un total de charges de **277 221 €** dégageant ainsi un bénéfice de **2 988 €**.

## 1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2025

- **Les projets de l'AFSA :**

- RAPPEL PROJET SYNAPSE

En 2020, l'Association Française du Syndrome d'Angelman (AFSA) a lancé le projet SYNAPSE, un projet de recherche-action autour d'un dispositif de formation permettant d'accompagner les professionnels de terrain dans la prise en charge des personnes porteuses du syndrome d'Angelman. Ce projet s'appuie notamment sur des travaux de recherche en anthropologie de la santé et en sciences de l'éducation.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs demandes de subvention ont été réalisées et obtenues, dont notamment 175 000 euros de la CNSA en 2022 et 50 000 euros de la FNDS en 2023

Depuis fin 2024, l'AFSA lance la phase 3 du projet Synapse « Déploiement de la formation » qui se déroulera principalement sur 2 ans en 2025 & 2026 pour un budget total de : 52 971,60 € (pas de facturation de TVA en 2025).

D'autre part, l'AFSA souhaite organiser une journée d'étude « Synapse, hier, aujourd'hui et demain », en clôture du projet Synapse, le 29 septembre 2026. Cette journée répondra à trois objectifs :

- Remercier toutes les personnes ayant participé à ce projet d'une manière ou d'une autre.
- Restituer les fruits du travail de recherche mené dans le cadre du projet Synapse, partager ces informations avec d'autres associations, d'autres chercheurs, d'autres institutions, etc. Et montrer qu'un tel projet est possible.
- Faire la promotion de la démarche et de la formation, pour inciter les organismes gestionnaires à en bénéficier dès l'année 2026.

Cette journée d'étude se tiendra à Paris au Ministère de la Santé, et réunira une centaine de personnes, issues des mondes associatif, médico-social et institutionnel. Au travers de cet événement, l'AFSA souhaite également constituer « la mémoire » du projet Synapse. Le budget prévisionnel est estimé à 37 800 €. Des frais à hauteur de 9 k€ ont déjà été engagés en 2025. Une recherche de financement est en cours.

## ➤ RENCONTRES NATIONALES

Les Rencontres Nationales ont lieu de manière classique tous les 2 ans. Elles réunissent familles adhérentes des 6 régions couvertes par notre association, et professionnels agissant dans le cadre du syndrome d'Angelman.

En 2025, cet évènement phare de l'année s'est tenu les 15 et 16 novembre à Paris. A cette occasion s'y est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le budget total de ces Rencontre Nationales s'élève à 24 k€. Elles ont regroupé près de 130 participants vs 90 participants en 2023 pour un budget de 22 k€.

### • **Le Conseil d'Administration :**

Au cours de cet exercice, les réunions des membres du Conseil d'Administration ont eu lieu à 2 reprises en présentiel et à 2 reprises en distanciel.

### • **L'équipe de salariées :**

2025 a vu se renouveler dans sa totalité l'équipe des salariées de l'AFSA.

Pour rappel, Elodie Lautissier avait été embauchée au poste de Chargée de communication et développement, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, pour remplacer Stéphanie Duval partie le 30 septembre 2024.

Elodie a choisi de ne pas poursuivre sa mission au sein de notre association malgré son implication et son professionnalisme. Une rupture conventionnelle a été convenue, mettant fin à son contrat le 31 octobre 2025. Le bureau de l'AFSA a donc procédé à un nouveau recrutement et Marion Matchkine est venue rejoindre notre équipe le 1<sup>er</sup> octobre 2025. Marion Matchkine a pris ses marques rapidement et offre à l'AFSA un travail de qualité. Elle travaille 3 jours par semaine dans les locaux prêtés par Groupama à Bois Guillaume et 2 jours par semaine en télétravail depuis son domicile.

De son côté Régine Gomis, Chargée administrative et financière, a fait valoir ses droits à la retraite à la date du 30 juin 2025, après presque 8 ans de collaboration avec l'AFSA. Une fois encore, le bureau de l'AFSA a dû entamer une procédure de recrutement qui s'est avérée peu fructueuse.

Au vu des difficultés à trouver le bon profil pour remplacer Régine, Ghislaine Lukac a décidé de candidater pour le poste. Adhérente depuis 19 ans, maman d'un adulte porteur du Syndrome d'Angelman, administratrice de l'AFSA depuis 6 ans, et à l'époque Trésorière de l'association, Ghislaine a souhaité présenter son dossier après accord du Président de l'AFSA. Elle a ensuite suivi le process normal de recrutement. Sa candidature a finalement été retenue et son contrat a débuté le 1<sup>er</sup> juin 2025. Elle a donc quitté le conseil d'administration et démissionné du poste de Trésorière le 31 mai 2025. Domiciliée en région parisienne, Ghislaine Lukac a cependant effectué sa formation à Bois Guillaume sous la supervision de Régine Gomis, à raison de 3 jours par semaine en présentiel et 1 journée en télétravail. Elle a ensuite repris définitivement le poste au départ de Régine, la plupart du temps en télétravail et au rythme du 4/5<sup>ème</sup>.

L'effectif 2025 en ETP (Equivalent Temps Plein) ne change donc pas et reste de **1.8**.

• **Autres événements significatifs impactant l'exercice 2025 :**

- **La Course des Héros**, premier évènement solidaire en termes de ressources pour l'AFSA, s'est déroulée en présentiel à Paris, Lyon et Bordeaux
  - Les dons perçus dans ce cadre s'élèvent à 37 800 € soit une augmentation de près de 7 500 € par rapport à 2024 (30 278 €).
  - Paris reste la ville la plus dynamique des trois ; aucun collecteur ne s'est inscrit à cette manifestation à Bordeaux.
  
- Six **Rencontres Régionales** ont été organisées cette année pour un budget total de 10 732 €, réunissant 65 familles pour un total de 239 participants, vs cinq Rencontres, 74 familles et 267 participants en 2024.
  - En région 05 (Sud-Ouest), la Rencontre Régionale a été organisée par les salariées de l'AFSA faute de déléguée représentant cette région. Sur place, nous avons bénéficié de l'appui de Magali Barthère ancienne déléguée régionale 05.
  - 2025 marque une nouvelle fois une très belle participation de nos familles, avec un record battu en région Ile de France où 102 personnes se sont réunies à la réserve zoologique de Lumigny.

Nous remercions l'ensemble de nos déléguées régionales pour leur investissement !

- **Adhésions** : 2025 a vu le nombre d'adhésions augmenter de façon significative puisque nous avons atteint le chiffre record de 450 adhésions vs 392 en 2024. Une belle progression due à une campagne toujours aussi dynamique et ciblée, et une offre adaptée à nos adhérents (formations, Rencontres Nationales, Rencontres Régionales, webinaires)
  
- **La campagne de dons de fin d'année 2025** a atteint 48 628 €. Une belle réussite également, puisqu'elle est en légère progression par rapport à 2024 qui totalisait 45 k€.

Comme chaque année, l'ensemble des actions et évènements portés par l'AFSA sont détaillés dans le Rapport Annuel d'Activité 2025.

## 2. VALORISATION DU BENEVOLAT

La valorisation du bénévolat au titre des contributions en nature ainsi que les contributions volontaires en nature dans le cadre du Mécénat apparaissent au pied du « Compte de résultat » 2025.

Son volume est en léger recul par rapport à 2024 (- 263 heures) mais reste cohérent par rapport aux autres années ; l'AFSA est une association dynamique qui ne cesse de se mobiliser pour accompagner les personnes porteuses du syndrome d'Angelman !

Il est rappelé que la comptabilisation de ces contributions n'impacte en rien le résultat financier.

Le détail fait l'objet d'une annexe 1 au présent Rapport Financier.

Ces ressources bénévoles représentent ainsi :

- **2 278 heures valorisées** pour : **33 076,89 €** et correspondant en ETP à : **1,4 salariés**
- Les prestations et dons en Nature représentent un montant de : **5 343 €** suivant détail ci-dessous :

DONS EN NATURE (MECENAT)	
<b>PRESTATIONS EN NATURE 2025</b>	
Formation Proloquo2go	800,00 €
Rencontre Nationale - Prestation animation du samedi soir	1 125,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 925,00 €</b>
<b>DONS EN NATURE 2025</b>	
Mise à disposition d'un bureau + services : Fondation Groupama Centre Manche	3 418,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 418,00 €</b>
	<b>5 343,00 €</b>

### 3. ANALYSE DES PRODUITS

Nos produits sont en baisse de **20 %** ; Il convient d'analyser l'évolution de nos produits d'exploitation **hors produits financiers – Exceptionnels & Report de Ressources**.

PRODUITS	2025	2024	2025 vs 2024
<b>Total des Produits</b>	<b>280 209 €</b>	<b>349 859 €</b>	<b>- 69 650 €</b>
Dons & Cotisations (adhésions)	153 419 €	171 846 €	- 18 427 €
Mécénat	21 000 €	4 200 €	16 800 €
Subventions collectivités	85 €	120 €	- 35 €
Subvention	- €	38 427 €	- 38 427 €
Participation des familles	8 705 €	4 250 €	4 455 €
Vente de marchandise	35 €	698 €	- 663 €
Autres produits divers de gestion	2 841 €	2 185 €	656 €
Produits financiers	11 118 €	13 957 €	- 2 839 €
Report de ressources (fonds dédiés)	83 005 €	112 006 €	- 29 001 €
Abandon de frais par les bénévoles	- €	956 €	- 956 €
Produits exceptionnels (crédit d'impôts)	- €	1 214 €	- 1 214 €
Reprise sur provisions			- €

-20 %

Nous observons ainsi une évolution négative de nos produits d'exploitation de l'ordre de **- 16 % par rapport à 2024 (- 36,6 k€)**.

Les revenus issus de nos **placements** subissent également une baisse de **- 20 %**, due à une conjoncture économique peu favorable (baisse des taux sur les livrets et baisse des revenus des SCPI).

DONNEES FINANCIERES	2025	2024	2025 vs 2024
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>186 086 €</b>	<b>222 682 €</b>	<b>- 36 596 €</b>
Produits financiers/Revenus titres immobilisés	11 118 €	13 957 €	- 2 839 €
Reprises sur provisions pour risques & charges	- €	- €	- €
Produits exceptionnels (crédit d'impôts)	- €	1 214 €	- 1 214 €
Report de Ressources	83 005 €	112 006 €	- 29 001 €
<b>Total Autres Produits</b>	<b>94 123 €</b>	<b>127 177 €</b>	<b>- 33 054 €</b>

-16 %

Nous notons plus précisément, une baisse de nos **subventions** de **- 38 k€** due aux soldes sur 2024 du financement des projets Synapse (CNSA).

Les produits issus de la **participation des familles** sont quant à eux en hausse de **+ 4,5 k€** en 2025 vs 2024 et correspondent essentiellement à l'organisation des Rencontres Nationales.

DETAIL DES PRODUITS	2025	2024	2025 vs 2024
Dons & Cotisations (adhésions)	153 419 €	171 846 €	- 18 427 €
Mécénat	21 000 €	4 200 €	16 800 €

-11 %

L'année 2025 a été marquée par :

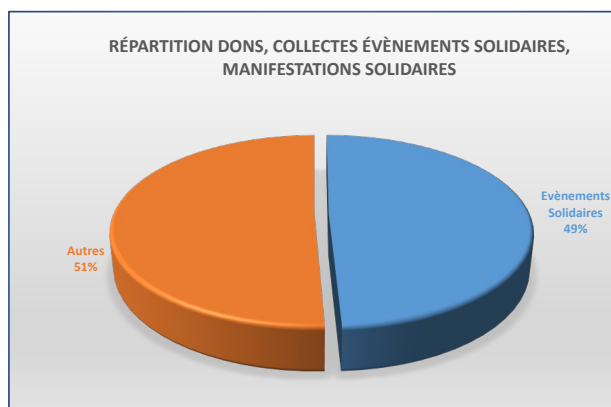
- une belle **campagne de dons de fin d'année** en hausse de **+8%** par rapport à 2024,
- des **adhésions** qui ont atteint le chiffre record de **450**, soit **+15%** par rapport à 2024,
- une **Course des Héros** qui a permis de récolter **38 k€** vs 30 k€ en 2024.

Cependant, le nombre d'évènements solidaires étant en baisse, les dons perçus par leur biais accusent un recul de **-4%** par rapport à 2024 (recul heureusement limité grâce au très beau résultat de la Balade Solidaire Groupama RAA).

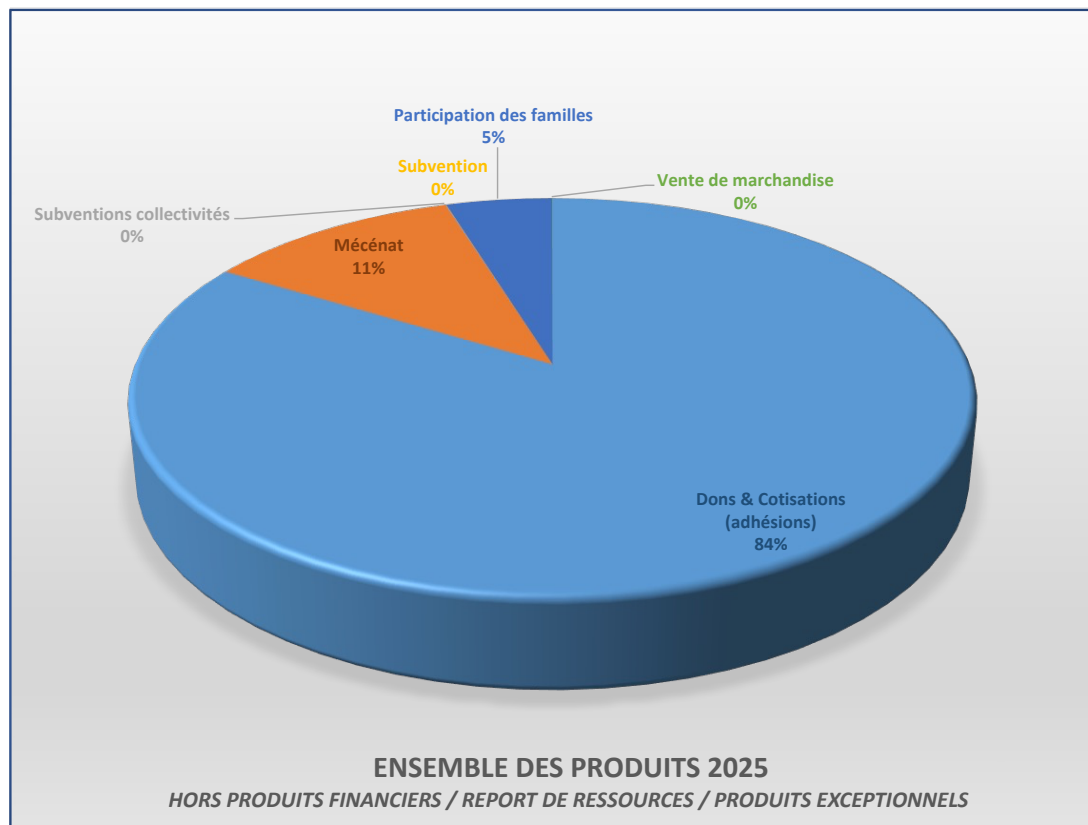
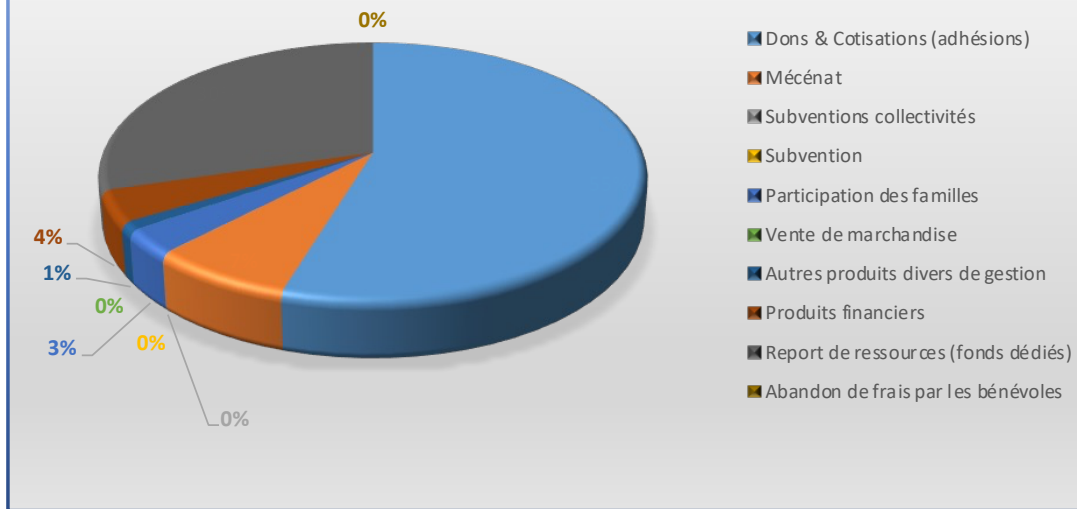
Les dons spontanés (hors campagne de dons de fin d'année), ont également reculé (cf. détails p. 13)

NB : La part des dons et collectes issues des évènements solidaires représentent désormais **49%** de l'ensemble des dons, taux en hausse de **+4%** par rapport à 2024.

EVENEMENTS SOLIDAIRES	RAPPEL RECETTES Libellées "Dons & Collectes + Evènements, tournois, Manifestations"	
	<b>140 416 €</b>	
ASSO'RUN GRANDCHAMPS DES FONTAINES	2 000 €	3%
Balade Solidaire Groupama Centre Manche	4 399 €	6%
Balade Solidaire Groupama Rhône-Alpes Auvergne	15 852 €	23%
Challenge Solidaire AGIRIS	2 000 €	3%
Course des Héros	37 800 €	55%
Course solidaire Sporting Club Hand Beaucozuté	1 488 €	2%
Descente aux lampions - ESI Tourmalet	935 €	1%
Fête Reiki	350 €	1%
Opération Chocolats Dmp Initiatives	2 672 €	4%
Divers évènements solidaires (2)	1 760 €	3%
<b>TOTAL</b>	<b>69 255 €</b>	
	Les dons et collectes issus des évènements solidaires représentent : <b>49%</b> du total vs <b>45%</b> en 2024  La Course des Héros représente : <b>27%</b> En 2024, elle représentait 19 % En 2023, elle représentait 26 % En 2022, elle représentait 15 %  Les dons spontanés représentent : <b>51%</b> vs <b>55%</b> en 2024	



## REPARTITIONS DES PRODUITS 2025



### CAMPAGNE DE DONS 2025 vs 2024 :

CAMPAGNE DE DONS 2025	2024	2025	Ecart 2025 vs 2024
Dons cumulés à la date du > début de la campagne : 22/10/2024 :	29 968,00 €		
> début de la campagne : 20/10/2025 :		22 533,10 €	-7 434,90 €
Dons cumulés à la date du 31/12 :	74 882,22 €	71 160,60 €	-3 721,62 €
Cumul campagne de dons au 31/12 :	44 914 €	48 628 €	3 713,28 €

+ 8 %

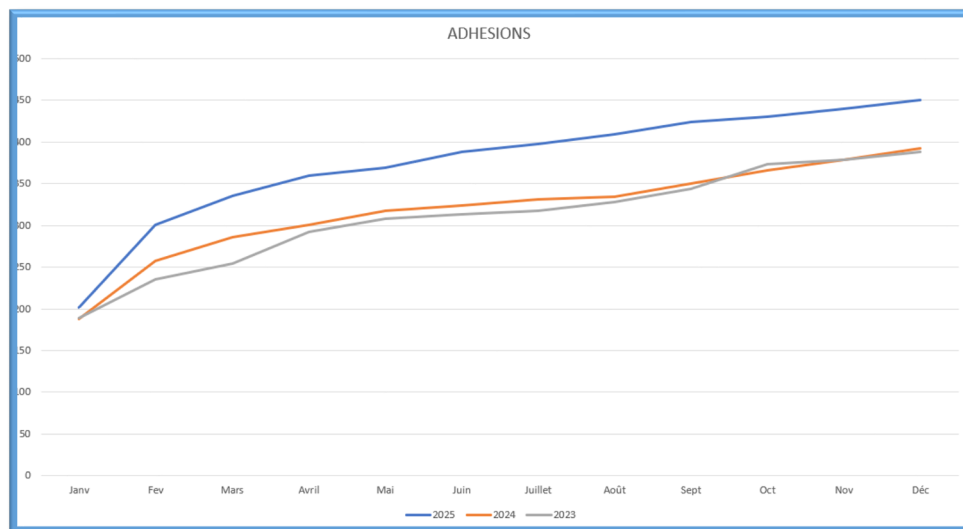
Part de la Campagne sur le total annuel : 60%  69%

### ADHESIONS 2025 vs 2024 :

• Au 31/12/2025 : 450



• Au 31/12/2024 : 392



## REPRISE DE FONDS DEDIES A LA RECHERCHE & AU PROJET

2025 : 83 005 €



2024 : 112 006 €

Cela correspond à des sommes perçues les années antérieures et spécifiquement affectées aux différents projets de recherche que nous finançons (Synapse – Recherche ASA) mais également aux projets portés et votés en conseil d’administration.

## 4. ANALYSE DES CHARGES

Nos charges sont en baisse de - 20 % suivant décomposition comptable ci-dessous et répartition analytique reprise dans le graphique ci-après :

DETAIL DES CHARGES	2025	2024	2025 vs 2024
<b>Total des charges</b>	<b>277 221 €</b>	<b>347 845 €</b>	<b>-70 624 €</b>
Fournitures consommables	6 071 €	8 871 €	- 2 800 €
Services extérieurs	75 059 €	125 553 €	- 50 494 €
Salaires et charges	77 303 €	78 122 €	- 819 €
Déplacements	7 902 €	25 179 €	- 17 277 €
Colloques et rencontres nationales	4 012 €	- €	4 012 €
Divers dons & pourboires	8 798 €	7 893 €	905 €
Publicité	- €	- €	- €
Frais postaux/télécom	3 102 €	3 923 €	- 821 €
Autres charges d'exploitation	- €	- €	- €
Autres charges gestion courantes	- €	900 €	- 900 €
Financement Recherches	40 000 €	30 000 €	10 000 €
Dotation aux amortissements	401 €	467 €	- 66 €
Charges financières	1 011 €	989 €	23 €
Fonds dédiés Recherches & Projets	27 000 €	62 180 €	- 35 180 €
Dotations aux dépréciations	23 521 €	- €	23 521 €
Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
Autres charges	776 €	960 €	- 185 €
Taxes (TS Hébergement)	- €	- €	- €
IS	2 265 €	2 808 €	- 543 €

-20 %

- Pour l'essentiel, l'écart (- 70,62 k€) est lié aux postes suivants :
  - **Services Extérieurs : - 40%**
    - Pour rappel en 2024, le poste « Services Extérieurs » (couvrant entre autres les frais d'intervenants), avait augmenté de + 27 k€, dû au développement du projet SYNAPSE en phases 1 et 2.
    - En 2025, le projet SYNAPSE arrivant à une nouvelle phase d'analyse et de conclusion, il n'engendre plus les mêmes frais ; ce poste a donc fortement diminué pour retrouver le montant plus habituel de 75 k€. Et ce malgré l'organisation des Rencontres Nationales, et l'utilisation accrue des plateformes Assoconnect et Alvarum dont il inclut les abonnements (hors frais de paiements) notamment dans le cadre de la Course des Héros et de la campagne de dons de fin d'année.
  - **Déplacements : - 69%**
    - Le poste « Déplacements » est également à la baisse, dû pareillement à la fin de la phase 2 du projet SYNAPSE qui avait nécessité beaucoup d'études sur le terrain en 2024.
- Les charges de personnel (salaires, charges, médecine du travail) qui avaient augmenté en 2024 dû au départ de Stéphanie Duval et à l'embauche d'Elodie Lautissier, **restent stables en 2025 (-1 %)**. Leurs montants correspondent aux départs de Régine et d'Elodie et aux embauches de Marion et Ghislaine.

- Les Fonds dédiés au financement de la recherche et/ou projets à venir :
  - 2025 : 27 k€
  - 2024 : 62 k€
- **Soit : - 35 k€**

Ce poste « Fonds dédiés Recherche & Projets » correspond à la capacité de l'association à affecter aux fonds dédiés à la recherche et aux projets votés par le Conseil d'Administration, les ressources issues de ses différents appels à la générosité du public.

Cette année, le Conseil d'Administration a décidé d'affecter cette somme au financement de la convention signée avec l'organisme FAHRES pour le projet SYNAPSE.

- Dotations aux dépréciations : 23 521 €

L'AFSA a fait en en 2018 l'acquisition de parts de SCPI dans 3 sociétés différentes :

- CORUM : 46 parts à 1 075 €, soit un total de 49 450 €
- PRIMOVIE : 246 parts à 203 €, soit un total de 49 938 €
- PATRIMMO COMMERCE : 254 parts à 197 €, soit un total de 50 038 €

Aujourd'hui, la valeur de retrait des parts de ces sociétés a évolué :

- CORUM affiche une valeur de retrait de 52 210 €, soit + 2 760 €
- PRIMOVIE affiche une valeur de retrait de 36 713 €, soit - 13 225 €
- PATRIMMO COMMERCE affiche une valeur de retrait de 36 713 €, soit - 13 056 €

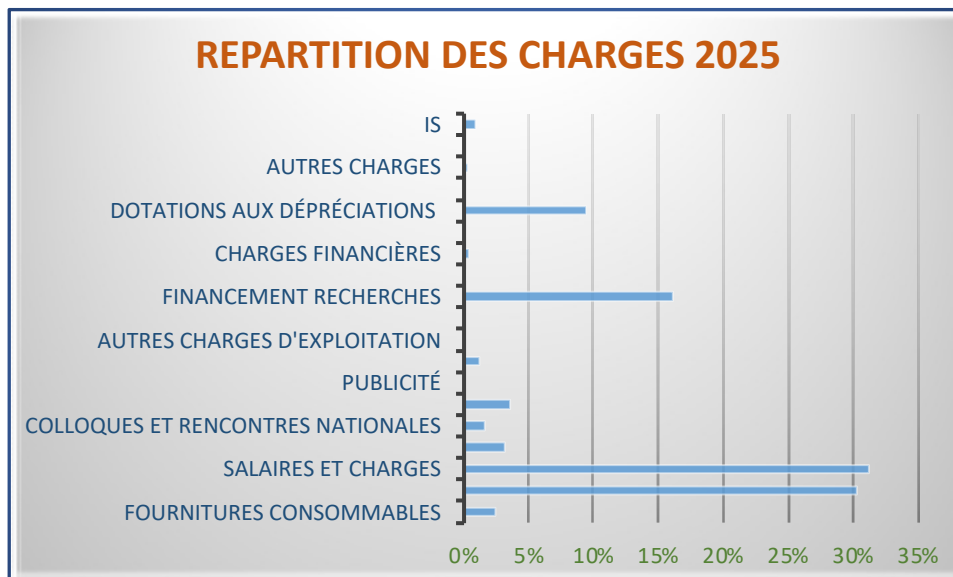
**Soit une dépréciation cumulée de 23 521 €**

Le contexte économique actuel dans le secteur de l'immobilier de service et l'immobilier de commerce ne semble pas être favorable à une remontée significative rapide de la valeur de retrait des parts de PRIMOVIE et PATRIMMO COMMERCE. Nous avons donc décidé de provisionner dès à présent 100% de cette moins-value potentielle.

A noter cependant que ces investissements nous ont rapporté des revenus moyens de 6 660 € /an depuis 2019 (6 634 € en 2025).

## ENSEMBLE DES CHARGES

Hors Charges Financières / Fonds dédiés / Amortissement et Charges exceptionnelles



## 5. RESULTAT ET EVOLUTION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS <sup>(1)</sup>

Note : Selon bilan actif – passif repris en page 15

**RESULTAT BENEFICIAIRE DE L'EXERCICE 2025 : 2 988 €.**

Ce résultat est proposé à l'Assemblée Générale en « report à nouveau ».

Les fonds propres associatifs seront ainsi portés à :

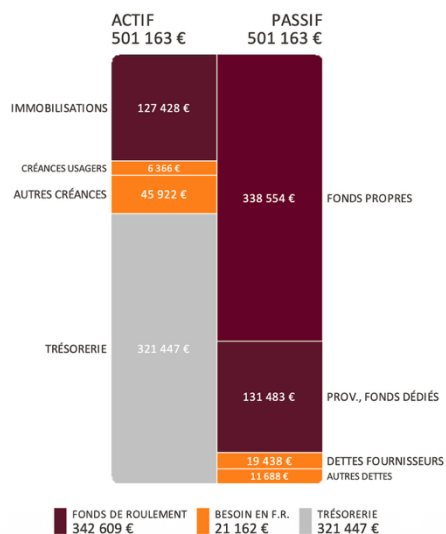
° Fonds associatifs <sup>(2)</sup> : 338 554 €

° Provisions & Fonds dédiés : 131 483 €

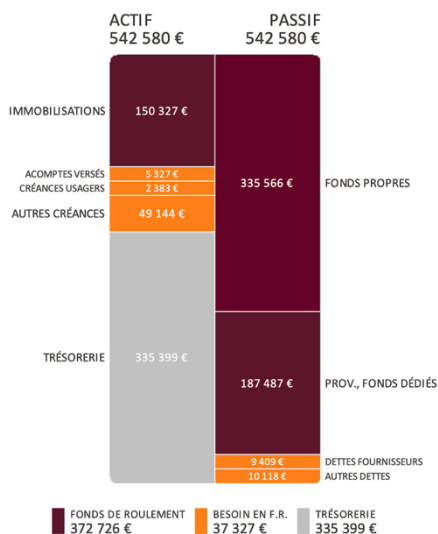
<sup>(1)</sup> Les fonds propres associatifs correspondent aux ressources stables, internes permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'association et d'assurer sa pérennité.

<sup>(2)</sup> Résultat déficitaire ou bénéficiaire inclus

BILAN AU 31/12/2025



BILAN AU 31/12/2024



Le **fonds de roulement** représente, les sommes nécessaires pour le financement des activités à moyen et long terme. Tandis que le **besoin en fonds de roulement** fait référence au financement du cycle d'exploitation de l'Association (à court terme)

Paris, le 20 mai 2026

Le Président,



Didier Buggia

La Trésorière



Isabelle Cueille

## 6. ANNEXE

- Contributions volontaires en nature

## ANNEXE - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

### VALORISATION DU BENEVOLAT

L'association disposant d'une information quantifiable et fiable, elle souhaite valoriser le bénévolat au titre des contributions volontaires en nature.

En conséquence, il est convenu que cette valorisation apparaisse au pied du compte de résultat de chaque exercice de la même manière que les contributions volontaires en nature dans le cadre de Mécénat.

Depuis 2016, l'activité des bénévoles de l'Association fait l'objet d'un recensement régulier via une fiche détaillée par bénévole, pour chaque domaine d'intervention qui est transmis auprès du ou de la Président

Grâce à ces retours, nous connaissons parfaitement l'identité du bénévole, la nature de son activité et le nombre d'heures effectuées.

En 2024, l'activité déclarée et valorisée s'élevait à 2 369 heures valorisées au smic horaire brut au 01/10/2024 soit une valeur de 28 143,72

Pour ces actions de soutien aux opérations de collecte, de communication, d'organisation d'évènements, de rédactions, de représentations auprès de différentes instances, etc... nous avons choisi de valoriser **pour l'exercice 2025**, hors projets spécifiques, chaque heure offerte au SMIC horaire brut au 1er Novembre 2025 (soit : 11,88 €)

Ces "Ressources" bénévoles représentent un total évalué à : **1 981** heures valorisées pour : **23 528,34 €**  
 soit correspondant en Equivalent Temps Plein à : **1,2** Salarié(e)s (base durée de travail annuelle théorique : 1607 heures vs 1519 heures en 2024)

En complément, dans le cadre du **Projet Synapse** (Phase 3 du déploiement sous forme de formation, et préparation d'une journée de travail en septembre 2026 pour présenter le bilan du projet) soutenu par l'AFSA et porté par Denise Laporte et Lara Hermann, bénévoles de l'Association en qualité de Cheffes de Projet, il a été convenu que les heures réalisées dans ce cadre, soient valorisées au taux horaire moyen d'un "Chef de Projet". Ce qui nous conduit à évaluer le temps passé sur le projet pour l'année 2025, comme suit :

- Temps Projet Synapse - Denise Laporte

220 hres

- Temps Projet Synapse - Lara Hermann

77 hres

**297 hres**

- Taux Horaire moyen 2025 : 32,15 €

=

**9 548,55 €**

Ainsi, le nombre d'heures de bénévolat incluant "Synapse" s'élève en 2025 à :

**2 278** heures

Pour une valorisation totale de (23 538,34 € + 9 548,55 €) :

**33 076,89 €**

Soit ETP =

**1,4**

### DONS EN NATURE (MECENAT)

#### PRESTATIONS EN NATURE 2025

Formation Proloquo2go 800,00 €

Rencontre Nationale - Prestation animation du samedi soir 1 125,00 €

**TOTAL 1 925,00 €**

#### DONS EN NATURE 2025

Mise à disposition d'un bureau + services : Fondation Groupama Centre Manche 3 418,00 €

**TOTAL 3 418,00 €**

A36:O52A36:A1:P52 **5 343,00 €**